

Le Français

**ABONNEMENTS.**

UN AN.

Canada ..... \$3.00  
Etats-Unis (en or) ..... 3.50  
(payable d'avance.)  
SIX MOIS.

Canada ..... \$1.50  
Etats-Unis ..... 1.75  
(payable d'avance.)

Vendu dans les dépôts 3 cts.  
Les frais de poste ne sont pas compris dans les trois cas.

N. B. — L'abonnement et les frais de poste pour l'Europe et les Etats-Unis sont invariably payables d'avance.

L'Édition paraît le mardi et le vendredi.  
Voir notre annonce à la quatrième page.

# LE FRANCO-PARLEUR

CREDIDI · PROPETER · QVOD · LOCVTVS · SVR.

**TARIF DES ANNONCES.**

Première insertion, par ligne..... 50.10  
Chaque insertion suivante par ligne. 50.00  
Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

Toute correspondance, etc., doit être munie d'une signature responsable.

**REDACTION:**  
Les lettres et manuscrits destinés à la rédaction doivent être adressés  
M. ADOLPHE OUMET,  
RÉDACTEUR-EN-CHEF DU JOURNAL  
Le Franco-Parleur.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

BUREAUX : 22, RUE SAINT-GABRIEL. ADOLPHE OUMET, RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE. PRIX : \$3.00 PAR AN.

Feuilleton du "Franc-Parleur"

## BEATRIX

(Suite.)  
CHAPITRE XVI.

A quelque temps de là, Béatrix était allée, un matin avant le déjeuner, voir la mère du garde, pauvre femme paralytique, qui ne pouvait quitter son lit ou son fauteuil depuis quelques années déjà. Elle avait pris la jeune fille en amitié, et se sentait consolée, disait-elle, quand elle entendait sa voix. Béatrix lui faisait de courtes lectures, lui parlait de Dieu, et surtout l'écoutait causer.

Comme tous les gens de son âge, la bonne vieille, à mesure qu'elle voyait la vie s'allonger derrière elle, aimait à remonter le cours des plus anciens souvenirs. Son mari et son père avaient été gardes au château avant son fils; c'étaient donc trois générations qui s'étaient écoulées au Gué-Péant, aussi le Gué-Péant était-il l'univers pour la bonne créature. Elle ne comprenait rien hors de lui; elle ne savait, ne voyait, n'aimait rien au-delà de cet étroit horizon. Elle était comme les annales vivantes de la famille depuis une centaine d'années, car par les récits de son père, Marcelline Blanchard n'ignorait rien de ce qui s'était passé bien avant sa naissance. Béatrix avait donc un vrai plaisir à entendre les récits de la vieille; celle-ci, trop heureuse de trouver une oreille attentive, ne se faisait pas prier, et, à chaque visite, elle apprenait à sa jeune amie quelque anecdote de famille, quelque tradition lointaine, ou traçait à sa naïve manière quelque portrait nouveau.

Par elle, Béatrix savait maintenant toute l'enfance et la jeunesse de son père: enfance turbulente passée à dénicher les oiseaux du bois, à tendre des pièges, à suivre la garde dans ses rondes, tandis que l'abbé précepteur se désespérait de la légèreté de son élève; jeunesse fougueuse, ardente, inconsidérée, mais généreuse et adorée de tous. Le vieux marquis se fâchait souvent, la marquise pleurait parfois, mais tous les serviteurs du château et les gens du village aimaient cette nature généreuse et bonne.

Enfin, il s'était marié, le cher enfant, disait Marcelline. Ah! la jolie dame qu'il avait amenée! Comme elle était belle dans sa toilette de mariée, et comme tout le village était en fête!

Mais on ne la revit plus après. Ils partirent pour Paris, et c'est ce Paris qui fut cause de tout. C'était lui qui occasionnait les colères du marquis et les larmes de sa femme. Ce fut bien pis après.

« Le pauvre chérubin perdait beaucoup d'argent; on le sut ici. Il y eut bien du chagrin au château. Enfin les années se passèrent; notre bon maître et notre bon maître moururent tous deux. M. Raymond, l'aîné, hérita du Gué-Péant; nous avons vu qu'il avait bien des fois aidé son frère, car il est bon comme le bon Dieu, et ils s'aimaient tendrement dans leur jeunesse, M. le marquis d'aujourd'hui cherchant toujours à excuser ou à cacher les fautes de son frère, même à ses dépens. Qu'y eut-il ensuite? Nous ne l'avons jamais su. Seulement, on ne prononçait plus le nom de M. le vicomte, et quand il mourut, on prit le deuil sans rien dire. Il y avait encore un autre frère, quo nous avons bien peu connu au Gué-Péant. Il avait passé toute sa jeunesse dans les pays étrangers, avec un vieux parent fort riche qui devait lui léguer toute sa fortune. Il est mort jeune, ne laissant qu'un fils nommé Robert, qui a été presque élevé par M. le marquis, et qui est maintenant, dit-on, un bel officier comme son oncle l'était jadis. »

Ce matin-là donc, Béatrix, après avoir causé avec sa vieille amie, et l'avoir installée dans son grand fauteuil, devant la porte, pour qu'elle y pût jouir du soleil et de l'air pur, avait rejoint Thérèse, qui cueillait et faisait cueillir à la fidèle Ourika une immense moisson de mugnets. La récolte embaumée était jetée à mesure sur le revers d'un petit talus couvert de gazon, où Béatrix s'assit pour mettre en ordre et attacher ensemble ces jolies fleurettes des bois, dont elle faisait de gros bouquets.

— Là, disait la petite fille; il y en aura

pour tout le monde; pour vous, Mademoiselle, pour papa, pour maman, pour mes sœurs, et puis pour cette pauvre Ourika, qui se donne beaucoup de peine.

— Petite manselle trop bon pour Ourika, répondit la négresse, qui n'avait jamais pu quitter ses habitudes d'esclavage.

Et elle prenait la tête de l'enfant, dont elle baisait avec adoration les boucles brunes. Celle-ci, cherchant à échapper à ses caresses, bondissait sur l'herbe, toujours suivie par la fidèle nourrice qui semblait poursuivre un jeune faon. Béatrix, installée à l'ombre d'un grand chêne, s'occupait patiemment de minutieux travaux, et avait déposé auprès d'elle son livre et son grand chapeau de paille de jardin. La vieille paralytique, assise dans l'encadrement de la porte, complétait le tableau.

C'était une riante demeure que cette petite maison du garde. Les murs étaient tapissés de plantes grimpantes; devant, derrière, de tous côtés, de beaux arbres qui lui faisaient un nid de verdure; à la porte, des rosiers chargés de fleurs, des jasmins et des chèvrefeuilles donnaient leurs suaves parfums; une chèvre brouait l'herbe, attachée à son piquet, et le gloussement des poules, le chant joyeux du coq annonciaient cette petite retraite champêtre.

Le soleil commençait à devenir un peu chaud, lorsqu'une voiture poudreuse enfila l'avenue qui conduisait au château, et s'arrêta devant la maison du garde. Un jeune homme en costume de voyage passa la tête à la portière.

— Y a-t-il du monde au Gué-Péant? demanda-t-il à la vieille femme.

— Oui, oui, Monsieur, ils y sont tous en ce moment. Voici même à deux pas, sur la lisière du petit bois, les demoiselles du château qui sont venues jusqu'ici en se promenant.

La portière s'ouvrit rapidement: Prends ma valise, Anzalic, dit le voyageur au domestique qui était sur le siège à côté du cocher, et vas tout droit devant toi. Tu n'as que pour cinq minutes de chemin. Ce brave garçon peut retourner à Angers avec sa voiture.

Et le voyageur s'avança d'un pas pressé vers le groupe des promeneuses. Il avait la tournure militaire, le teint un peu bronzé par le soleil, et le bras droit en écharpe.

— Bonjour, mes cousines, dit-il en s'avancant de l'air le plus joyeux, je suis bien heureux de vous revoir.

— Et il se baissa, pour recevoir dans ses bras l'enfant qui courait à lui en criant: — Je devine! je devine! C'est mon grand cousin Robert.

— Eh bien! ma petite cousine, répliqua le jeune homme en embrassant la petite fille qui se laissa faire de très-bonne grâce, puisque nous sommes déjà si bons amis, présentez-moi, à votre sœur, qui n'a pas l'air de m'avoir deviné comme vous.

Et le jeune homme salua de nouveau avec une politesse affectueuse.

— Ah! dit l'enfant en battant des mains il se trompe, ce n'est pas ma sœur, c'est ma bonne amie Béatrix. Hermine va être joliment attrapée!

— Pardonnez à ma méprise, dit Robert en s'inclinant. Dans mon empressement à retrouver tous les membres d'une famille dont je suis séparé depuis trop longtemps, j'ai élargi le cercle avec un sans-façon pour lequel je vous prie, Mademoiselle, de vouloir bien agréer mes respectueuses excuses.

Béatrix salua sans répondre: — Je crois qu'il est temps de reprendre le chemin de la maison, dit-elle tout bas à Ourika.

— Je veux être la première à annoncer mon cousin, cria la petite fille.

— Non, non, Thérèse, dit Robert, de la main duquel elle s'était enparcée. Tâchez de me donner le bras, et nous entrerons ensemble.

L'enfant se haussa sur les pointes pour arriver jusqu'au coude de son voisin, et tous deux remontèrent l'avenue, pendant que Béatrix et la négresse prenaient dans les bois un petit chemin de traverse.

Tout le monde était réuni déjà dans la salle à manger lorsque le voyageur entra, tenant toujours Thérèse par la main.

— Robert! cria le marquis, en jetant son journal. Enfin, mon cher enfant, te voilà donc! Dieu soit loué!

Et le marquis serrait dans ses bras le jeune homme, qu'il embrassa à plusieurs

reprises, s'éloignant pour le mieux voir, et revenant l'embrasser encore.

— Laissez-moi faire le tour, dit Robert en riant, pour cacher l'attendrissement qui se peignait sur son mâle visage. D'abord ma tante, puis mes cousines. Comme elles sont devenues belles! Oserai-je les embrasser encore comme jadis?

— Oui, mon garçon, je te le permets. Embrasse tout le monde: ma femme et mes filles.

— Quatre cousines, dit Robert! C'est bien joli pour un homme qui pendant six mois n'a vu que des Cosaques! Eh bien! j'en voulais une cinquième, et j'ai commencé ce matin par une maladresse, continuait-il en racontant son entrevue avec Béatrix. Pour un jour d'arrivée, c'était presque excusable; je savais ma cousine Hermine blonde et blanche comme des son enfance; je la devinais charmante, bien que mon oncle ait eu la coquetterie paternelle de ne jamais me l'écrire. N'était-il pas naturel de faire confusion?

Et le jeune homme sourit doucement à Hermine, sans regarder Béatrix, qui se sentit rougir sous le regard insquisiteur de la marquise.

— Et ton pauvre bras? Combien de temps encore le garderas-tu ainsi inerte dans son écharpe? demanda le marquis.

— Oh! avant quinze jours, je l'espère, j'en aurai retrouvé complètement l'usage, et il me restera cinq mois et demi pour l'offrir à ma tante et à mes cousines, dit gaiement le jeune homme, car j'ai un semestre tout entier devant moi. Béni soit donc le brave Cosaque qui m'a envoyé cette balle bienfaisante. Sans elle, je ne serais pas au milieu de vous tous, dans ce cher Gué-Péant que j'ai tant de fois hanté par la pensée pendant cette longue campagne d'Ivry. Ne reconstruisez-vous pas par hasard mon spectre errant dans les grands corridors du château, ma bonne tante? demanda Robert à la marquise. Je devais avoir bien vilain visage, car je ne faisais pas souvent ma barbe.

Madame de Vanssay sourit à son neveu avec une grâce toute particulière, qu'elle tenait en réserve pour lui.

La bonne humeur, la franchise, l'entrain du jeune homme, plaisaient à la jeune tante qui avait pris bien vite son parti d'avoir pour neveu le plus charmant officier de l'armée.

D'ailleurs ce n'était qu'un neveu par alliance: la question d'âge était réservée. Puis, sous sa rondure militaire, Robert avait des qualités sérieuses et aimables, qui imposaient à sa tante un certain respect, presque de l'admiration. Une haute raison, un jugement sûr, une grande droiture d'intention en toutes choses, s'alliaient chez lui au dehors les plus séduisants de l'homme du meilleur monde.

Sa jeunesse avait été austère, toute consacrée au travail d'abord, puis aux devoirs de sa profession. Pendant qu'il gagnait ses premiers grades en Afrique, à la sortie de l'école militaire, Hermine était élevée au Sacré-Cœur de Paris, M. de Vanssay, ayant délégué tout de suite le mauvais vouloir de la petite fille à l'égard de sa belle-mère, et le peu d'ascendant que celle-ci aurait pu prendre sur un caractère déjà nettement dessiné, avait jugé nécessaire de l'éloigner de la maison paternelle, où elle ne revenait qu'aux vacances. Robert se reconstruisait donc rarement au château avec elle, et il ne l'avait pas revue depuis l'âge de quatorze ans.

Elle était restée dans son souvenir comme une jolie petite cousine, un peu sérieuse pour son âge, ce qui ne lui déplaisait pas, et sans songer, comme il arrive toujours en pareil cas, que le temps avait marché pour elle comme pour lui, et que la modeste chrysalide avait eu le loisir de se transformer en brillant papillon, il avait été surpris et charmé de retrouver une belle jeune fille, pleine de grâce, de distinction et de talents.

Les premiers jours de la réunion se passèrent à refaire connaissance les uns avec les autres. Le marquis était radieux. On le rencontrait partout au bras de Robert: dans le parc, en voiture, au bois, à la ferme. La marquise subissait avec plaisir l'ascendant du jeune homme, et paraissait toujours enchantée lorsqu'il s'asseyait auprès de son canapé, et la taquinait avec une joyeuse bonne grâce sur sa paresse de cercle. Hermine était plus souriante et plus douce, comme toute les fois qu'elle se

sentait heureuse; elle chantait avec Robert, qui avait une fort jolie voix de baryton; elle dessinait les fleurs qu'il lui apportait; elle attendait impatiemment le jour où, le bras de son cousin étant guéri, elle pourrait monter à cheval avec lui, et lui faire les honneurs de leurs riants environs. Olga et Gaita étaient ravies du mouvement que la présence du jeune homme donnait à la maison.

Partout il y avait un rayon de soleil nouveau qui animait et vivifiait l'existence de chacun. Seule, Béatrix n'en avait pas sa part; elle vivait à l'écart comme toujours, et sauf un salut cérémonieux qu'ils échangeaient le matin et le soir, elle n'avait rien de commun avec son charmant cousin.

(A continuer.)

### Les Etats-Unis et le Canada.

C'est une opinion accréditée et admise presque partout, nous ne savons trop pourquoi, que les Etats-Unis est le pays de l'Amérique et du monde où la population augmente le plus rapidement. Les américains se sont faits cette réputation, comme beaucoup d'autres qu'ils ont usurpées, grâce à la naïveté des nombreux admirateurs qu'ils possèdent parmi la classe des badauds dans le monde entier. Nous comparons dernièrement notre situation financière avec la leur, et nous prouvions par des chiffres notre supériorité incontestable dans cette branche. Sous le rapport de la population, il est encore facile de montrer que nous les avons devancés de beaucoup et que si nous continuons à progresser dans la même proportion, notre population égale la leur avant un demi siècle.

La population des Etats-Unis en 1775, à l'époque de la guerre de l'Indépendance, était de 2,500,000 ou 3,000,000 environ; celle du Canada et des provinces du Golfe ne dépassait pas 100,000. Aujourd'hui, les Etats-Unis comptent environ 40,000,000 d'âmes, et le Canada 3,500,000. Il y a un siècle, notre population ne formait qu'un vingt-cinquième ou un trentième de celle de la République; actuellement elle en forme un onzième. C'est donc une progression de plus du double. Notre population s'est multipliée trente-cinq fois dans l'espace d'un siècle, et celle des Etats-Unis ne s'est multipliée que treize fois. Si la progression pouvait être la même pendant le siècle qui va suivre, la population des Etats-Unis serait de 520,000,000 en 1795, et celle du Canada de 122,000,000, ou près d'un quart de la première.

Voici le tableau de la population des Etats-Unis, par décade, depuis 1790, quinze ans après le commencement de la guerre de l'Indépendance:

Dates	Population
1790	3,929,827
1800	5,305,925
1810	7,239,914
1820	9,638,131
1830	12,866,020
1840	17,069,453
1850	23,191,876
1860	31,443,221
1870	38,513,955

Ces chiffres nous sont fournis par les recensements décennaux faits par ordre du gouvernement américain. L'accroissement rapide dont ils fournissent la preuve, est considéré comme un fait prodigieux. A ce compte, sous quel nom désignera-t-on l'augmentation de la population en Canada?

A quoi tient cette supériorité du Canada?

Les Etats-Unis ont surtout dû leur accroissement à l'émigration européenne. On évalue à plus de douze millions le nombre des Européens, émigrés chez nos voisins, depuis le commencement du siècle. Sur ce nombre, les Anglais y sont pour 2,000,000, les Irlandais pour 3,000,000, les Allemands pour 3,000,000, sans compter les nègres esclaves importés d'Afrique. Les Français, les Italiens, les Espagnols, les Norvégiens, et les Canadiens Français même, ont envoyé aux Etats-Unis, plus de deux millions d'émigrés. Le peuple américain est cosmopolite. Il n'a pas de nationalité propre et distincte. C'est une espèce de colonie pénale de l'Europe, pour les classes pauvres et les prolétaires.

Au Canada, on ne trouve guère que deux grandes nationalités. Notre pays a été peuplé presque exclusivement par la

France et par la Grande-Bretagne. L'augmentation de la population anglaise est dû entièrement à l'émigration. Le Haut-Canada qui ne contenait que quelques centaines d'habitants en 1775, en compte aujourd'hui 1,600,000, grâce à une émigration forte et constante d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande. Le Bas-Canada, au contraire, s'est accru sans aucun secours de l'étranger. Au lieu d'augmenter notre population par l'immigration, nous l'avons diminuée par l'émigration. Nous étions 60,000 Canadiens-Français en 1763; nous sommes un million maintenant, grâce à une multiplication naturelle qui tient du prodige. Nous avons en outre, aux Etats-Unis, 300,000 de nos frères, qui sont allés se joindre au flot des émigrants européens chez vos voisins.

Les Canadiens-Français peuvent se glorifier d'être le seul vrai peuple de cette partie de l'Amérique. Nous provenons tous de la même souche. Nous n'avons pas émigré ici depuis un siècle, comme nos voisins. Nous sommes en possession du sol depuis deux cents ans. La plupart de nos familles comptent cinq et six générations dans le pays, et même huit et neuf. Nous n'avons reçu depuis cent-quinze ans aucune immigration étrangère. Le peuple Canadien-Français ne doit pas son origine à une émigration disparate et hétérogène, provenant souvent des sources les moins pures, mais à une colonie choisie, envoyée par les rois de France dans un but religieux et évangélique, plutôt que dans un but d'agrandissement ou de richesse.

### Nouvelles Etrangères.

#### ETAT-PONTIFICAL.

Rome 13 mai.

On a constaté quelquefois l'exactitude de annuaires qui fixent la date de la naissance de Pie IX au 13 mai 1792, mais ces actes de la paroisse où il fut baptisé ne listent aucun doute à cet égard. Qu'on en juge:

« Le 13 mai 1792, jour de dimanche, Jean-Marie-Jean-Baptiste-Pierre-Pellegrin-Isidore, (ce sont-là les noms qui lui furent imposés) fils du noble seigneur comte Jérôme Mastai-Ferretti et de dame comtesse Catherine Solazzi, époux, a été baptisé par le Révérendissime seigneur André Mastai, chanoine, Geromone Moroni, Romaine, marraine. L'enfant est né ce jour, samedi, à 6 heures du soir, entrant ainsi sur le dimanche.

PIERRE VENTURINI, v. c. perp. Moppa.

A l'âge de 11 ans, en 1803, Pie IX entra au collège des Scolopes de Volterre, (Toscane.) Il se signala dans les études et présida une Académie poétique en l'honneur de la reine d'Etrurie, Elisa Baciocchi, tante de Napoléon III. En 1809, il reçut la première tonsure des mains de l'évêque de Volterre, Mgr. Incontri, et se rendit, pendant la même année, à Rome, pour y continuer ses études. A Rome, il vint chez un autre de ses oncles, chanoine, qui dut fuir au temps de l'usurpation française. Pie IX quitta Rome également. En 1812, il fut appelé à faire partie des gardes d'honneur à Milan, mais il réclama l'exemption du service, parce qu'il souffrait de fréquentes attaques d'épilepsie: c'est ce qui a persuadé à beaucoup de biographes que le Pape avait été militaire, en vérité, il ne montra jamais aucune inclination pour les armes. Il demeura à Sinigaglia, dans sa famille, jusqu'au triomphe de Pie VII, et quand ce Pontife, vainqueur de Bonaparte, passa par Sinigaglia, le jeune Mastai lui fut présenté. Le 24 mai 1814, Pie IX était sur la place du Peuple, à Rome, témoin des fêtes magnifiques du peuple acclamant la rentrée de ce même pape Pie IX dans sa ville.

En 1818, étant admis enfin aux Ordres Mineurs, il prit part à une mission à Sinigaglia et fut ordonné sous-diacre le 18 décembre de la même année. Il célébra sa première messe le jour de Pâques de l'année suivante, 1819. En 1823, il alla au Chili avec Mgr. Muzi et revint, en 1825, à Rome, où il dirigea l'hospice de St. Michel et mena une vie mortifiée. Lorsque le Saint-Siège le créa archevêque de Spolète, il dut vendre quelques biens pour payer les bulles. Grégoire XVI le transféra de Spolète à Imola, la réserve cardinal *in pectus* dans

le consistoire du 23 décembre 1839, et le proclama dans le consistoire du 14 décembre.

Pie IX faisait les exercices spirituels avec les prêtres de sa ville d'Imola, lorsqu'il apprit la mort de Grégoire XVI. Après avoir, dans sa cathédrale, rendu les honneurs funèbres au défunt pape, Pie IX partit pour Rome et y entra le 12 juin 1846. Quarante-huit heures après, il s'enferma au Conclave. Le 12 juin commencent les épreuves du scrutin; le 16 au soir, il était élu à l'unanimité par des cardinaux qui lui donnaient leur vote pour le détourner de leurs collègues Gizzi et Lambruschini.

C'est ici que finit la vie de Jean-Marie-Jean-Baptiste-Pierre-Pellegrin-Isidore Mastai et que commence la vie du grand Pape cette vie que le monde connaît et admire, tant elle est pleine de contrastes, de vicissitudes et d'alternatives de triomphes.

A l'heure où j'écris, le Pape reçoit les hommages de Rome, je dois dire des deux Rome, parce que si le Sacré-Collège, la prélature, le patriciat et peuple l'accablent, les nouveaux maîtres l'insultent et mêlent à leurs outrages des aveux qui ont leur valeur politique et historique.

La Rome chrétienne qui est nôtre parce que, patrie de tous les fidèles, elle a affirmé la souveraineté pontificale par les pèlerinages français de ces jours passés. Ce matin elle l'a affirmé par les pèlerinages de Prusse et de Bavière. Les Allemands ont été reçus dans la grande salle ducale au Vatican. Pie IX, entouré des cardinaux et des prélats, est entré à midi et s'est assis sur le trône au pied duquel se trouvaient rangés dix-huit volumes in-folio, richement reliés et contenant un million cent mille signatures de sujets prussiens, adhérant au Saint-Siège et au Pape captif par les sentiments les plus énergiques.

M. le baron de Loë, membre du Reichstag et président des cercles catholiques de Mayence, a retiré d'un étui aux fermoirs d'argent un parchemin artistiquement enluminé de miniatures et à la une adresse latine. Unis à leurs glorieux évêques et parlant aux noms des 15 millions de catholiques de l'empire allemand, les signataires de cette adresse protestent contre les faits accomplis et contre la conjuration des autorités politiques. La Prusse politique a supprimé l'ambassade de l'empire près le Saint-Siège, mais la Prusse et l'empire catholiques, c'est-à-dire la vraie Prusse et le vrai empire, se substituent à cette ambassade et affirment leurs sentiments. Evidemment, les termes de l'adresse ne laissent rien à désirer à ceux qui aiment un langage sans réticences. Les catholiques ne daignent pas nommer le chancelier, mais ils font l'histoire.

Pie IX, se levant, a répondu par un discours plus long que d'habitude. Je n'indiquerai que le sens très-général! Nous aurons, je l'espère, la traduction sous peu. A vrai dire, la reproduction des discours du Pape leur enlève parfois une grande partie de leur importance, elle adoucit ou diminue presque toujours l'expression; mais il faut bien comprendre que ce Pape parle pour ceux qui l'écoutent et non pas pour ceux qui sont au dehors: ceux-ci n'ont pas le droit de tout entendre.

Le Saint-Père a montré qu'il y avait en Allemagne deux nations, l'une indécise, violente dans ses voix, victime du libre examen, en proie à l'erreur; l'autre sûre, héroïque et dont il voyait les représentants devant lui.

Après avoir développé cette pensée, il a brusquement affirmé son autorité qu'il tient de Dieu et contre laquelle tous les efforts des puissants de la terre sont et seront vains.

Se servant d'une comparaison, il a dit comment il fallait avoir dans la conduite de la vie, un lumière et un guide, commeochaquaun les prend pour visiter les catacombes et ne point se perdre dans leurs méandres dangereux, et il a ajouté avec un geste magnifique: la lumière c'est la foi, le guide c'est moi. Il a parlé de la persécution actuelle, opposant les persécutés aux persécuteurs. Ceux-ci peuvent affliger ceux-là dans les intérêts matériels, mais l'âme est intangible et fuit toujours par s'élever au dessus des forces brutales et par les vaincre.

Puis il a béni l'assemblée avec des paroles émouvantes.

Ce que je dis là n'est même pas une analyse de l'allocution. Il faut attendre le précis sténographique approuvé.

LE FRANC-PARLEUR, Montréal, Mardi, le 15 Juin, 1875

AVIS DE L'ADMINISTRATION.

Le premier semestre de l'abonnement est dû et échu depuis le premier Mai courant. Avis aux Retardataires.

Mr. Cartwright, Ministre des Finances.

Sous le prétexte spécieux de l'année fiscale commençant le 1er juillet de chaque année, l'hon. Cartwright vient d'adresser aux divers institutions financières du pays, une note officielle dans laquelle il les avertit qu'elles aient à faire honneur aux dépôts qui leur ont été confiés.

Cette nouvelle est tombée comme une bombe au milieu de notre monde financier.

Quand on considère la gêne considérable qui a entravé depuis le mois de février toutes les transactions mercantiles et commerciales, quand on voit la crise, au lieu de prendre des proportions rassurantes, s'aggraver tous les jours, on se demande avec anxiété où allons-nous ? Des maisons de commerce, dont le crédit était illimité, sont sur le penchant de la ruine, les manufactures se ferment de tout côté, les ouvriers sont sur le pavé, le numéraire n'est plus visible, en un mot la banqueroute et la misère sont à nos portes.

Il ne suffisait pas que le gouvernement d'Ottawa ait refusé d'encourager et de protéger nos industries naissantes, et de la concurrence étrangère vient de jeter en arrière pour dix années à venir.

L'agiotage en sous-main peut servir d'explication à cette politique ministérielle malhonnête et patriotique.

Juste au moment où une lueur d'espérance semblait faire renaître la confiance publique ébranlée jusque dans ses bases par ces assauts répétés, par ces banqueroutes subites et inattendues, l'hon. Cartwright, pour achever de compléter la crise, nous tombe sur les bras avec une demande qui va ruiner les institutions monétaires de cette ville, sans compter que les sociétés particulières ne pourront échapper à l'effet désastreux de ce contre-coup.

Déjà le désastre est commencé et l'on nous annonce que l'une de nos banques les mieux assises à Montréal, a fermé aujourd'hui ses bureaux.

Cette suspension ne saurait être toute-fois que temporaire et l'on prétend que d'ici à quelques jours elle reprendra ses opérations comme par le passé. Ceux qui sont les instigateurs secrets de cette manière d'agir, ceux qui, dans un vil but de vengeance politique, ont dans l'ombre ourdi cette trame criminelle, contre cette belle institution sont des misérables que le verdict populaire marquera du cachet de l'infamie. Quand un parti, pour servir une basse rancune, se prête à une pareille manœuvre on doit s'attendre à tout de sa part.

Déjà la cabale était montée contre cette Banque, et quand il ne s'en est fallu que d'un vote pour que le chemin de Colonisation du Nord ne devint une ruine complète, on avait atteint alors ceux que l'on désirait voir disparaître.

Qu'importe au cabinet fédéral et à ses partisans, nos entreprises nationales, nos institutions canadiennes françaises, l'abandon de nos industries, la ruine du commerce, le désastre et la ruine générale, pourvu qu'il réussisse dans ses hautes politiques et qu'il puisse garder ce pouvoir, qui, nouveau Pactole, roule depuis deux ans des flots d'or pour ses sicaires de la plume et de la bourse.

Ce que l'on veut là-bas, ce que l'on désire ici, c'est de faire disparaître d'une institution, un homme dont le témoignage assermenté a détruit l'éclatante de leurs espérances, en gardant le secret sur des transactions particulières qui intéressaient au plus haut degré un particulier mis en cause.

Que cette institution recommence ses opérations, mais avec un changement de personnel, et ses ennemis la laisseront marcher, sans cependant s'accuser d'avoir détruit son crédit sur nos marchés, enlevé dans l'esprit public la confiance justifiée qu'il reposait en elle.

Les esprits alarmés sont à la recherche des motifs de cette conduite indigne et injustifiable du gouvernement fédéral.

Ce n'est pas de son propre chef que l'hon. Cartwright fait cette démarche qui n'a pas sa pareille dans les annales de notre histoire financière.

Derrière lui sont ses collègues et ses amis de l'autre côté des lignes.

On n'a jamais pardonné à Sir Hugh Allan d'avoir voulu entreprendre finalement la construction du chemin du Pacifique sans leur participation.

dres, grâce à la conduite vénales des écrivains du Times. Sir Hugh Allan a échoué dans son emprunt.

Leurs millions versés si généreusement aux dernières élections générales pour le triomphe du parti libéral, ont contribué à l'avènement de ce dernier au pouvoir.

Aujourd'hui, en attendant que l'on paie ce que l'on a emprunté, on exige l'intérêt. La dette sera soldée bientôt, car nous nous acheminons à grands pas vers l'annexion tant prononcée et si souvent rêvée par la démocratie de cette Province.

Ce n'est pas par un assaut régulier que l'on nous attaque, c'est un siège en règle que l'on fait autour de la place.

Quand on veut s'emparer d'une ville forte, on commence par intercepter les convois, couper les aqueducs et les vivres.

Ici, même tactique, on a commencé par nous refuser la protection, de là s'en est suivi une gêne qui n'a pas tardé à dégénérer en misère profonde; et maintenant on finit par ruiner notre commerce, nos institutions financières et notre crédit.

Cette position ne pourra se tolérer longtemps.

Et quand le peuple, rendu aux abois, la misère sur la figure, demandera le pain qui doit le nourrir, alors apparaîtra, entre les mains du gouvernement libéral, le drapeau sauveur des États-Unis, qu'on lui offrira comme le terme de ses douleurs.

Nos institutions politiques gênent leurs opérations, et la grande œuvre de la Confédération ira se perdre dans l'abîme sans fond de la grande République américaine.

Manière pacifique de faire valoir la doctrine Munroe et d'exercer sur ce continent le despotisme césarien de l'autocrate des Russies ou du persécuteur de l'Allemagne.

Voilà les tendances libérales; le ton de leurs journaux nous les fait voir clairement; les déclarations des chefs du parti qui convoitent l'indépendance, comme MM. Blake et Huntingdon, savent qu'une fois leur projet réalisé, l'annexion est par là même un fait accompli.

Régner à Ottawa en despote, on voudrait s'acquerir le pouvoir à Québec.

A force de persécutions, on espère que ce jour ou celui, que l'on traite si bien aujourd'hui, saura récompenser le parti libéral en lui accordant ce qu'il convoite depuis si longtemps.

Grâce à Dieu, nous ne sommes pas des îlots et des parias pour que l'on nous traite ainsi, et si le 2 juillet est une date néfaste pour le Cabinet fédéral, le 7 du même mois sera une époque glorieuse pour l'honnêteté, l'énergie, le bon sens et la virilité de la race Canadienne-Française de la Province de Québec.

ETUDE ANALYTIQUE

SUR LES ORIGINES DE LA DÉVOTION AU SAINT CŒUR DE JÉSUS.

(Suite.)

III

Le chapitre deuxième nous fait connaître la naissance de la Bienheureuse Marguerite-Marie, et les premières années de son enfance et de sa jeunesse. Il porte pour épigraphe ces paroles: sicut lilium, comme un lis! (cant. II.)

On ne pouvait mieux choisir; car dès sa plus tendre enfance, elle fut prévenue et comme inondée de faveurs insignes. Elle était libre sans doute, et sa correspondance volontaire à la grâce était nécessaire; mais il faut reconnaître qu'elle recevait des grâces exceptionnelles, et que Notre-Seigneur fut son premier maître dans les voies spirituelles.

« O mon unique amour, dit-elle, combien je vous suis redevable de m'avoir prévenu dès ma plus tendre jeunesse, en vous rendant le maître de mon cœur !

« Aussitôt que je me sus connaître, vous m'fites voir à mon âme la laideur du péché; ce qui m'en imprima tant d'horreur, que la moindre tache m'était un tourment insupportable; et pour me contenir dans la vivacité de mon enfance, on n'avait qu'à me dire que c'était peut-être offensé Dieu, cela m'arrêtait tout court.

Mémoire écrit par la Bienheureuse, sur l'ordre du R. P. Rollin, son directeur.

Elle vécut ainsi dans l'innocence et la pratique de la vie chrétienne jusqu'à sa vingtième année, époque à laquelle elle réalisa le dessin qu'elle avait formé d'entrer dans un couvent de la Visitation.

Le chapitre huitième raconte la vocation de la Bienheureuse, et son entrée à la Visitation de Paray-le-Monial.

On y voit que, comme tous les saints, elle eut beaucoup à souffrir avant d'entrer dans la paix du cloître. Les détails sur sa vie dans la maison paternelle sont aussi touchants qu'intéressants. La tendresse pour son excellente mère, veuve depuis plusieurs années, était extrême. De son côté sa mère l'idolâtrait, et ne voulait pas s'en séparer. Ce fut même un danger pour elle, et elle n'en triompha que par une très grande fidélité à la grâce.

Arrivée à sa vingtième année, et ne pouvant plus résister à l'appel de Dieu, elle déclara qu'elle était décidée à entrer à la Visitation,

Cette fois on comprit qu'il n'y avait plus à résister. « Ma mère, voyant cela, ne pleura plus en ma présence; mais elle le faisait continuellement avec tous ceux qui lui en parlaient, qui ne manquaient pas de me venir dire que je serais la cause de sa mort si je la quittais, et que j'en répondrais à Dieu, et qu'enfin je serais aussi bien religieuse après sa mort que pendant sa vie. » (Mémoire)

Trois années s'écoulèrent, néanmoins, après cela, on mettait des lenteurs et on cherchait des prétextes pour ajourner. Marguerite attendait patiemment, sûre maintenant d'elle-même et de Dieu, elle vivait dans une paix céleste.

Enfin, tout s'aplanit, les difficultés disparurent, et il fut réglé qu'elle irait à la Visitation de Paray.

Pourquoi choisir la Visitation, de préférence à plusieurs autres communautés? L'auteur répond ainsi: « Nous le savons aujourd'hui, Marguerite ne venait pas à la Visitation, comme tant d'autres, parce qu'elle fut Institut, fondé hier, par deux saints admirables, exhalait encore ces premiers parfums si doux à respirer sur le bercail des maisons religieuses. Elle y venait pour une raison d'un ordre supérieur. Dieu, qui n'a pas élevé une montagne, creusé une vallée, dessiné un rivage sans savoir pour quel peuple ou pour quel âme il travaillait, en créant la Visitation avait pensé à Marguerite-Marie.

« Il les avait fait l'un pour l'autre. « Il avait fait la douceur, la simplicité, l'humilité, la vie cachée de la Visitation pour qu'un jour où Marguerite-Marie y entrerait, elle pût s'y dilater comme son élément; et depuis vingt ans il travaillait à l'âme de notre sainte enfant, il la faisait douce, humble, simple, pure, afin qu'elle pût être, un jour, la plus haute fleur et le fruit le plus suave de la Visitation; ou plutôt il les avait fait l'un et l'autre, le grand ordre et l'humble vierge afin qu'ils fussent tous deux, celui-là le théâtre, celle-ci l'Évangéliste et l'apôtre d'une grande merveille dont ils ne se doutaient ni l'un ni l'autre. Seulement, s'y prenant de loin, il avait envoyé à St. François de Sales et à Sainte Chantal de sublimes pressentiments; il en avait mis les germes, prêts à fleurir, dans les fondations mêmes de l'Institut; il avait donné à celui-ci pour armoiries et pour blason, un cœur couronné d'épines et surmonté d'une croix; et ces pieuses filles, que Dieu avait créées depuis soixante ans et qu'il formait dans la solitude pour être toujours la garde d'honneur de son cœur adorable, le peuple, sans savoir pourquoi, commençaient à les appeler les filles du cœur.

« Voilà, dit l'auteur en terminant ce chapitre, comme elle entre à la Visitation. C'était le 20 Juin 1671. Deux mois après elle prenait l'habit. Dix-sept mois plus tard, elle se couchait sur le pavé de l'Église; on étendait sur elle le drap des morts, et elle se relevait radieuse; car entre elle et les hommes c'était à jamais fini; la tombe était scellée. »

(A Continuer.)

STE. ANNE, 9 Juin 1875.

MONSIEUR, — Me feriez-vous le plaisir de publier ce compte-rendu sur votre journal.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, Votre hum. serv., T. DUBOIS.

La première communion à Ste. Anne du bout de l'île.

Le 9 courant avait lieu à Ste. Anne du bout de l'île, une de ces cérémonies religieuses, qui fait une impression bien grande sur l'âme chrétienne. Il nous semblait que le soleil était plus rayonnant qu'à l'ordinaire et que la fleur des parterres laissait échapper de sa brillante corolle, un parfum encore plus suave, enfin toute la nature nous apparaissait avec plus de charmes et sur toutes les figures ne se reflétait que joie, allégresse.

Bientôt la cloche de notre modeste sanctuaire (décoré avec un goût exquis) fit entendre sa voix harmonieuse, dont les doux accords qui allaient se perdre dans le lointain, sur les ailes d'une douce symphonie, nous invitaient à nous réunir dans son enceinte. Une foule considérable, au milieu de laquelle on apercevait des personnes de tout âge, de tout sexe, se rendait avec empressement à son invitation. Qu'est-ce donc qui les attirait? Ah! Je le comprends, c'était le beau jour de la première communion dans cette paroisse.

Pour la première fois, de jeunes enfants allaient s'approcher de la table sainte, manger le pain de vie, recevoir celui qui donne la force.

A huit heures précises, l'office Divin commença, célébré par le Rév. M. Leblanc, chanoine de l'Évêché de Montréal. Le clergé alla chercher en procession les jeunes enfants qui attendaient, dans l'ancienne Église, ce moment avec impatience. Les jeunes filles étaient toutes vêtues de blanc et couronnées de fleurs, dont l'agré-

ble parfum se mariait très-bien avec celui de leur cœur candide. Les jeunes garçons avaient aussi un costume particulier et se faisaient remarquer par leur modestie.

A l'Évangile, le Rév. M. Leblanc donna le sermon de circonstance, avec beaucoup d'éloquence.

Lorsque le moment solennel arriva, des cantiques d'actions de grâces se firent entendre, et deux à deux, marqués du sceau du bonheur, ils allèrent recevoir sans crainte le Dieu de toute sainteté.

Le neuf juin mil huit cent soixante quinze est un de ces jours dont le souvenir est toujours vivace à la mémoire. Quoi qu'on dise que le temps efface tout, il y a de ces choses qui ne tombent pas sous son empire et le jour de la première communion en est du nombre. J. T.

TABLEAU ELECTORAL.

PARLEMENT PROVINCIAL.

Table with 3 columns: Circonscription, Candidats, M.O.I. Lists candidates for various constituencies like Argenteuil, Arthabaska, Bagot, etc.

Ces deux pièces de musique ont été publiées par M. A. Lavigne, éditeur de musique, auquel nous offrons nos remerciements pour l'envoi des deux copies.

Au prochain numéro, nous terminerons nos remarques sur la rencontre de l'honorable M. de Boucherville et de M. Joly, ainsi que l'appréciation des discours qui ont été prononcés dans cette mémorable circonstance.

De tout et partout.

—Dimanche, le 20 du courant, à quatre heures P.M. aura lieu à Hochelaga, si le temps est beau, la bénédiction solennelle de deux croix, l'une qui sera plantée sur le terrain offert par MM. F.X.A. Trudel, Henri Girard, L.J.A. Surveyer et compagnie pour bâtir le Carmel; l'autre sur le terrain donné par MM. Chs. et Th. Lottorneux et compagnie, pour l'érection d'un grand pensionnat commercial des Frères des Ecoles chrétiennes. Comme ces deux terrains sont voisins, la bénédiction de ces croix se fera dans la même cérémonie. Il y aura un sermon en français et un en anglais.

Le clergé, les membres du comité du Sacré-Cœur, la presse, et tous ceux qui s'intéressent au Carmel et à l'œuvre de l'éducation, sont spécialement invités à assister, sans autre invitation, à cette cérémonie.

Les journaux de Montréal sont priés de vouloir bien reproduire cette information tous les jours jusqu'à dimanche inclusivement.

Le Comité d'organisation.

—L'assistant-secrétaire-trésorier de la municipalité de St. Henri des Tanneries a comparu, hier avant-midi, devant la Cour. Il a soumis les listes des votants de St. Henri que l'on prétend avoir été falsifiées. L'hon. Juge Johnson rendra jugement dans cette affaire à onze heures demain avant-midi. Numéro de mardi.

—Les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame du Mont Ste. Marie informent leurs anciennes élèves que la nouvelle chapelle de leur établissement n'étant pas terminée, l'inauguration de ce pieux sanctuaire, ainsi que la bénédiction de l'autel sont remises au mois de septembre.

La police de l'Île Ste. Hélène.—La police de l'Île Ste. Hélène doit recevoir ses insignes aujourd'hui. Des insignes que M. l'échevin Desmartheau, président du comité des Pares, a fait venir de New-York se composent d'une médaille d'argent sur laquelle sont gravés les mots « Police spéciale », et d'un sifflet à deux tubes.

Accident.—Hier matin le pompier Johnson McGrath montait un cheval de la station No. 2, qu'il menait promener, lorsqu'il arriva au coin des rues St. Paul et St. Vincent, l'animal tombe et Johnson entraîne dans la chute, se fractura la jambe droite, à la hauteur de la cuisse. Le blessé a été transporté dans les appartements du gardien McRobe, où il a reçu les soins du Dr. Finnie.

—La cause de la tempérance.—Il paraît que le comité du parlement fédéral nommé pour s'occuper de la question de la prohibition complète, a invité les députés des législatures locales de Québec et d'Ontario, ainsi que les membres du clergé catholique et les ministres protestants des différents sectes, à se réunir en assemblée à Montréal, le 15 septembre, dans le but de considérer les mesures qu'il faut adopter dans les intérêts de la croisade entreprise contre l'ivrognerie.

Tués par la foudre.—Durant l'orage, samedi matin, M. Alphonse Hurlbise, cultivateur de la paroisse de Lachine, ainsi que sa servante Mathilde Lebeuf, de Beauharnois, ont été tués par la foudre, tandis qu'ils étaient occupés à planter des pommes de terre dans un champ. Le chien de M. Hurlbise, qui se tenait à côté de son maître, a été tué instantanément et son gargon de ferme qui plantait des pommes de terre à quelque distance fut renversé par le choc électrique et demeura plusieurs heures sans connaissance. Un vieillard qui travaillait à un arpent de là s'est également senti du choc, mais il n'a reçu aucune blessure et c'est lui qui le premier s'est porté auprès des victimes.

Les habits de M. Hurlbise ont été mis en lambeau et son corps a été carbonisé; les vêtements de Mathilde Lebeuf ont été brûlés mais sa figure ne semble pas avoir changé.

M. Hurlbise était frère du Dr. Hurlbise, des Tanneries, âgé de 34 ans et il laisse une femme et 5 enfants.

M. le coroner Jones a tenu une enquête dimanche, et verdict a été rendu selon les faits.

Renseignements demandés.—M. James Carley, de Ormstown, a fait rapport à la station de police rivaraine, que son fils, âgé de 12 ans, a disparu, le 7 juin, de son domicile et a pris le vapeur Canadien, pour Montréal. Il n'était vêtu que d'un pantalon jaune et d'une chemise de flanelle et portait un chapeau de paille. Tous les renseignements de nature à

faire retrouver ses traces seront reçus avec reconnaissance au no. 51, rue Prince.

—Les rapports qui nous arrivent des régions infestées par les sauterelles sont beaucoup plus favorables, depuis la semaine dernière. Les pluies et les temps froids que nous avons eus, ces jours derniers, ont plus ou moins nui à l'écllosion des insectes, et l'espérance commence à succéder à la crainte parmi les cultivateurs.

—Le Courrier des États-Unis annonce qu'une quantité considérable de pièces corrélatées de menue monnaie en nickel a été lancée depuis quelques jours dans la circulation. Beaucoup de ces pièces sont données au public par les conducteurs de chars et les receveurs aux divers ferrys. Elles portent toutes le millésime de 1874 ou 1875. Il y a lieu de croire que cette fausse monnaie est fabriquée dans le New Jersey.

La Banque St. Jean-Baptiste.

Nos lecteurs connaissent déjà notre appréciation relativement aux heureux résultats que doit produire en cette Province, la fondation de la Banque St. Jean-Baptiste. Établie dans le but principal de subvenir aux besoins du petit commerce, cette institution financière comblera une lacune qui existe depuis longtemps parmi nous. On sait que les Banques déjà en opération, s'appliquent plus spécialement à favoriser la haute finance et le grand commerce.

Ce n'est pas par esprit d'opposition que la Banque St. Jean-Baptiste se dispose à rendre service à ceux dont les ressources pécuniaires ou le mode de transactions empêchent de recourir à nos grandes institutions financières canadiennes-françaises.

Tout au contraire, c'est dans le but de répondre à un besoin pressant et indispensable qu'elle fait appel à tous ceux qui peuvent disposer de leurs capitaux en faveur d'un établissement, qui a en vue le bien-être et la prospérité générale.

La nomination de M. Jean-Baptiste Lafleur comme Caissier temporaire de la Banque Saint Jean Baptiste, a été, on ne peut plus favorablement accueillie du public.

Ce Monsieur dont l'intégrité, l'honnêteté et l'habileté financière sont des mieux connus, offre ainsi à l'institution naissante les garanties nécessaires à son bon fonctionnement et à sa prospérité. Il a déjà contribué au succès de plusieurs compagnies qui lui doivent leur existence et leur succès financier.

Nous félicitons les Directeurs d'avoir été aussi heureux dans leur choix. D'ailleurs les faits, surtout lorsqu'ils se présentent sous forme de chiffres, ont été d'une éloquence irrésistible.

Le capital souscrit qui n'était, lors de l'entrée en charge de Mr. Lafleur, que de \$300,000, s'élève aujourd'hui à près de \$700,000.

Il faut reconnaître que le résultat est consolant pour un administrateur en fonctions depuis tout au plus un mois.

La Banque St. Jean-Baptiste ne commencera très-probablement ses opérations que vers le milieu du mois d'août, avec un capital souscrit de \$1,000,000. Si nous recommandons à nos lecteurs cette institution, c'est que nous y trouvons toutes les garanties désirables en fait d'habileté financière et de respectabilité privée et publique.

Les livres seront bientôt faits. Avis à ceux qui désirent faire des placements avantageux et sûrs.

Compagnie d'Assurance Nationale

Bien que la crise financière ait, depuis quelque temps, été préjudiciable aux affaires, les promoteurs de la Compagnie d'Assurance Nationale ont eu tant de succès dans la souscription du fonds qu'ils ont convoqué à une assemblée préliminaire des directeurs provisoires qui a eu lieu hier après-midi dans le bureau de M. Goff, No. 215 rue St. Jacques. Il a été résolu de voir immédiatement à l'organisation de la Compagnie et il a été décidé que le premier versement de 10 pour 100 devra se faire le 5 juillet. Le succès déjà obtenu augure favorablement pour sa prospérité future. Elle est conduite par des hommes d'affaires accomplis et elle s'est assurée, dans la personne de M. Goff, un gérant d'une habileté reconnue.

Les beaux bureaux qui occupent le premier étage de la magnifique bâtisse de la Compagnie d'Assurance sur la vie, du Canada, sur la rue St. Jacques, dont la Gazette a publié la gravure ont été loués pour l'usage conjoint de la "Nationale" la Compagnie d'Assurance Agricole du Canada qui s'y transporteront dans une semaine ou deux.

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de JOSEPH OVIDE FILLEAU de la cité de Montréal, Epicier & Commercant.

Le failli n'ayant fait une cession de ses biens, ses créanciers sont invités de s'assembler à un lieu d'affaires No. 31 rue Houde, à Montréal, le 2ème jour de Juin courant à 10 heures A.M. afin de prendre communication de l'Etat de ses affaires et nommer un syndic.

G. H. DUMESNIL, Syndic Provisionnel.

Montréal, 14 Juin 1875.

ELECTEURS DU COMTE DE CHAMBLY

En acceptant la candidature pour l'assemblée législative il est de mon devoir de vous faire connaître mes vues sur la conduite que j'entends tenir en Parlement, si le Comté de Chamby juge à propos de me confier un mandat. Je suis conservateur, et comme tel, j'appartiens au parti vraiment national de la Province de Québec, et le Gouvernement n'aura mon appui qu'en autant qu'il sera fidèle à nos traditions religieuses et nationales et à nos intérêts provinciaux.

Si j'accède aujourd'hui à vos sollicitations pour vous représenter à la chambre de Québec, c'est que je désire sincèrement contribuer d'une manière efficace, par mes votes et par mon travail, à assurer le triomphe de toutes les mesures utiles si les moyens commode le but à atteindre sont parfaitement honnêtes.

Tout en veillant avec soin à la conservation de nos institutions, je suis, en même temps en faveur d'une politique juste et large à l'égard de nos compatriotes d'une origine différente de la nôtre. Les préjugés de race et de religion doivent disparaître pour ne laisser place qu'à une noble émulation entre tous les Canadiens pour que nous travaillions tous ensemble à l'affermissement de nos jeunes institutions politiques. L'harmonie et la bonne entente sont absolument nécessaires si nous voulons fonder une nation qui aura un rôle important à jouer dans l'avenir. Nous pouvons, nous aussi, nous vanter dès aujourd'hui d'une destinée manifeste et tout bon citoyen doit travailler avec énergie à sa réalisation.

Le fonctionnement de la loi des chemins de fer nous a mis à même de juger de ses déficiences. Tout le monde admettra qu'il est inique que des chemins de fer passent sur nos propriétés sans que les Compagnies ne donnent des garanties sérieuses que le droit sacré de la propriété sera protégé. Le Comté de Chamby est exposé, par sa proximité de Montréal, de voir ses terres coupées en tous sens par des voies ferrées de l'Est qui devront atteindre cette ville. Les intérêts des propriétaires de terrains devront être soigneusement sauvegardés ici, comme dans le reste de la Province. Il faut revenir au droit ordinaire et assurer aux propriétaires le paiement immédiat de leurs terrains et de tous dommages résultant du passage de tels chemins. L'état déplorable de nos chemins s'impose impérieusement à l'attention du Gouvernement. A rès les chemins de fer les chemins macadamisés. Le gouvernement devrait donner un octroi sous forme d'amortissement aux compagnies qui empireraient une longueur raisonnable de chemin. Inutile de vous dire que je serai en faveur de toute mesure tendant au but indiqué.

L'octroi de \$50,000.00 à l'Agriculture est trop faible. L'Agriculture qui est la base de la société est certainement arriérée malgré quelques efforts louables tentés en sa faveur. Si les ressources du gouvernement le permettent je serai en faveur d'un octroi de \$100,000 aux sociétés d'Agriculture et à l'enseignement agricole. Quoique le Conseil agricole actuel rende réellement des services, je crois que si ses membres, au lieu d'être nommés par la Couronne étaient élus par les sociétés d'agriculture et par région agricole, c'auprès l'effet de créer plus d'émulation. On ne doit négliger aucun moyen d'accélérer l'amélioration de l'agriculture.

J'approuve de tout cœur le gouvernement actuel dans sa politique de colonisation et de repatriement de nos compatriotes. Enfin, Messieurs, je mets à votre disposition un dévouement et une loyauté à toute épreuve, une indépendance au-dessus de l'esprit de parti et une instruction qui ne pourra qu'augmenter au service de vos intérêts les plus chers, qui sont aussi les miens.

TIMOTHÉ SAURIOI, M. D.

Défense d'avancer à crédit.

M. Luc Brales, charretier de la cité de Montréal, donne avis qu'il ne sera aucunement responsable des dettes créées en son nom sans un ordre exprès par lui donné à cet effet.

LUC BRALES. Montréal, le 1er Juin 1875.

HISTOIRE POPULAIRE DU CANADA

ENTRETIENS de MADAME GENEST A ses petits enfants PAR HUBERT LARUE

Magnifique volume de 216 pages, relié en toile. Imprimé avec soin par Blumhart & Cie., Québec, et en vente chez tous les Libraires de cette ville. Se vend 50 cents. 15 Juin 1875.

CHEMIN DE FER VERMONT CENTRAL.

Prenez vos Billets au No. 136, Rue St. Jacques.

Une bonne occasion pour visiter Boston.

PASSAGES A BON MARCHÉ.

1 réduction Spéciale des Prix Pour la Grande

Célébration du Centenaire

De la BATAILLE DE BUNKER HILL.

Qui aura lieu dans la ville de BOSTON LE 17 JUIN. 1875

L'excursion commencera le 11 Juin et les billets pour le départ seront bons jusqu'au 16 courant, et les retours auront lieu jusqu'au 21 Juin inclusivement.

Billets bons sur tous les trains de passagers. Billets aller et retour, de Montréal à Boston, \$15.00 argent américain.

Pour les billets en toute autre information, veuillez vous adresser au Bureau de la Compagnie, 136 Rue St. Jacques, en face du St. Lawrence Hall, une porte à l'ouest du Bureau de Poste.

La ligne du Vermont Central est la seule qui emploie entre Montréal et Boston, sur les trains express de jour et de nuit, les chars Pullman.

L. MILLIS, S. W. CUMINGS, F. PICARD, Agent des Billets.

O. DEBLOIS

FABRICANT DE Dalles, Talleaux, Corniches en Tôle Galvanisée, COUVERTURES EN ARDOISE, et autres métaux, etc.

Ouvrages en Plomb, Gaz et Fournaises.

Bureau: 220 Rue St. Laurent, Atelier: 2703 Rue St. Charles Borromée. Montréal, 19 Mai 1875.

CHAMBRE A LOUER.

Une ou deux chambres à louer au No. 174, Rue St. Georges. 9 Juin 1875.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. Dans la Cour Supérieure pour le Bas-Canada.

Le Onzième Jour de Juin mil huit cent soixante et quinze.

No. 225. EDOUARD CARON, Ecuier, commerçant de la paroisse de la Rivière du Loup, dans le District des Trois-Rivières.

OTIS N. CRANDELL, de West Troy, dans l'Etat de New-York, un des Princes-Unis d'Amérique, commerçant, et HENRY S. MARCY, du Village de Green Island, dans le dit Etat de New-York, aussi commerçant, tous deux conjointement et solidairement.

IL EST ORDONNÉ, sur la motion de A. L. Desaulniers, Ecuier, Avoct du Demandeur, en tant qu'il appert par le retour de Michel Jetté, un des Huissiers de la dite Cour Supérieure, écrit sur le Bref de Sommation émané en cette cause, que les Défendeurs n'ont pas de domicile dans la Province de Québec en Canada, et ne peuvent être trouvés dans le District de Montréal, que les Défendeurs soient, par un avertissement, être deux fois inséré en langue française dans le papier-nouvelles de la Cité de Montréal, appelé "Le Franc-Parleur" et deux fois en langue anglaise dans le papier-nouvelles de la dite Cité de Montréal, et de répondre à la demande de ce Demandeur sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement et de répondre à la dite demande dans la période susdite, il sera permis de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

Par ordre HUBERT, PAPINEAU & HONEY. 12 Juin—bf—57

Acte concernant la Faillite de 1869

Dans l'affaire de THOMAS BADENACH et THOMAS LESLIE, tous deux de la Cité de Montréal, tant individuellement, qu'ayant fait affaires comme marchands de fer associés, sous les noms et raison de Thomas Badenach & Cie.

Failli. Le soussigné, L. Jos. Lajoie, Syndic officiel de la Cité de Montréal, a été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont priés de produire entre mes mains leurs réclamations sous un mois. L. JOS. LAJOIE, Syndic. Montréal, 8 Juin 1875.

Acte concernant la Faillite de 1869.

Dans l'affaire de HENRY SUCKLING, maintenant de Sherbrooke, dans le District de St. François, et Province de Québec, commerçant, et devant de la Cité de Montréal, commerçant, en marchandises de fantaisies.

Failli. Le failli m'a fait une cession de ses biens et effets, et les créanciers sont notifiés de s'assembler à sa place d'affaire, Rue St. Joseph, dans la Cité de Montréal, le vingt-unème jour de Juillet A. D. 1875, à onze heures A. M., pour recevoir l'état de ses affaires, et nommer un Syndic. L. JOS. LAJOIE, Syndic par Interim. Montréal, 31 mai 1875.

Acte concernant la Faillite de 1869.

Dans l'affaire de CALIXTE HENRI LORD, de la Cité de Montréal, commerçant.

Failli. Le failli m'a fait une cession de ses biens et effets, et les créanciers sont notifiés de s'assembler à sa place d'affaire, Rue St. Joseph, dans la Cité de Montréal, le vingt-unème jour de Juin, A. D. 1875, à onze heures A. M., pour recevoir l'état de ses affaires, et nommer un Syndic. L. JOS. LAJOIE, Syndic par Interim. Montréal, 1 mai 1875.

Acte concernant la Faillite de 1869.

Dans l'affaire de CALIXTE HENRI LORD, de la Cité de Montréal, commerçant.

Failli. Le failli m'a fait une cession de ses biens et effets, et les créanciers sont notifiés de s'assembler à sa place d'affaire, Rue St. Joseph, dans la Cité de Montréal, le vingt-unème jour de Juin, A. D. 1875, à onze heures A. M., pour recevoir l'état de ses affaires, et nommer un Syndic. L. JOS. LAJOIE, Syndic par Interim. Montréal, 1 mai 1875.

CHEMIN DE FER VERMONT CENTRAL. LIGNE DIRECTE entre BOSTON ET MONTREAL.

Route la plus directe par la ligne du Central Vermont.

ARRANGEMENTS D'ETE, COMMENCANT LE 25 MAI 1875.

L'EXPRESS DE JOUR part de Montréal à 9.15 hrs. a.m., arrivant à Boston via Lowell à 10 hrs. p.m.

EXPRESS DE NUIT de Montréal à 3.45 hrs. p.m., pour Boston via Lowell, Lawrence ou Fitchburg; aussi pour New York via Springfield ou Troy; arrivant à Boston à 8.15 hrs. a.m. et à New-York à 12.30 hrs. v.m.

EXPRESS DE JOUR de Boston via Lowell à 8 hrs. a.m., de Troy, à 7.30 hrs. a.m., arrivant à Montréal à 9.15 hrs. p.m.

EXPRESS DE NUIT de Boston à 6 hrs. p.m., via Springfield et New-York à 8 heures p.m., via Springfield, arrivant à Montréal à 9.30 hrs. a.m.

Les chars dorés Pullman sont attachés au train express de nuit entre Montréal et Boston, et Montréal et Springfield, et des chars dorés de Wagner entre Boston et Troy.

Des chars salons de Pullman sur les trains express de jour entre Montréal et Boston.

Pour les billets et conditions de fret, s'adresser au bureau du Central Vermont, 136, Rue St. Jacques.

J. W. HOBART, Surint. Genl. 4 Juin 1875.

AVIS SPECIAL.

Trajet de Montréal à New-York en 15 heures.

Le et après LUNDI, le 31 Mai 1875, le CHEMIN DE FER VERMONT CENTRAL

Expédiera un Train d'express Rapide entre

Montréal et New York,

Laisant Montréal à 6 hrs. a.m. et arrivant à New York à 9 hrs. p. m. le même jour sans aucun changement de char.

Pour les billets et des informations complètes, les passagers sont priés de s'adresser au Bureau de la Compagnie

No. 136 Rue St. Jacques, Vis-à-vis le "St. Lawrence Hall", à une porte à l'ouest du Bureau de Poste.

F. PICARD, Agt des Billets. J. MILLIS, Surint. Genl. pour le comin. 4 Juin 1875.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de ALPHONSE LABELLE, de la Cité de Montréal, commerçant.

Failli. Le soussigné L. Jos. Lajoie, Syndic officiel de la Cité de Montréal, a été nommé Syndic dans cette affaire. Les créanciers sont priés de produire entre mes mains leurs réclamations sous un mois. L. JOS. LAJOIE, Syndic. Montréal, 8 Juin 1875.

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE DE 1869.

Dans l'affaire de CHARLES RENAUD, Commerçant et Charpentier Entrepreneur, et devant de la Cité de Montréal, et demeurant maintenant en la ville de St. Henry, dans le District de Montréal.

Failli. Le failli m'ayant fait une cession de ses biens, et les créanciers sont notifiés de s'assembler à sa place d'affaires, No. 282, Rue Murray, à Montréal, le 25me jour de Juin courant, à 10 heures A. M., pour recevoir communication de l'état de ses affaires, et de nommer un Syndic. G. H. DUMESNIL, Syndic Provisoire. Montréal, 8 Juin 1875.

Acte concernant la Faillite de 1869.

Dans l'affaire de JAMES GARROLL, de la Cité de Montréal, commerçant.

Failli. Une première et dernière feuille de dividende a été préparée, sujette à objection, jusqu'à Lundi le vingt-unème jour de Juin prochain, après lequel jour le dividende sera payé. ARTHUR M. PERKINS, Syndic Officiel. 51

ACTE DE FAILLITE DE 1869.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 2072

DAME PHILOMÈNE DUFRESNE, du village de St. Joseph de Chamby, dans le District de Montréal, épouse commune en biens de IGNAZ MOQUIN, entrepreneur de maçonnerie, en son lieu, dûment autorisée à ester en justice.

Demanderesse. Le dit IGNAZ MOQUIN, Défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée par la Demanderesse contre le Défendeur, le 21 Juin 1875.

ARCHAMBAULT & DESALABERRY, Avocats de la Demanderesse. 58-59

Acte concernant la Faillite de 1869.

No. 437. PROVINCE DE QUEBEC, COUR SUPERIEURE MONTREAL. District de Montréal.

Dans l'affaire de CHARLES CADEUX, menuisier et Charpentier Entrepreneur, et devant de la Cité de Montréal, et demeurant maintenant en la ville de St. Henry, dans le District de Montréal.

Failli. Louis Joseph Lajoie, Syndic Officiel de la Cité de Montréal. Vendra le vingt-quinème jour de Juin prochain, à dix heures et demi de l'après-midi, le dit Charles Cadeux demandeur sa déclaration en vertu du dit acte.

CHARLES CADEUX, Par. F. LEFEBVRE, Procureur ad litem. 61

Montréal, 18 Mai 1875.

AMERS MERVEILLEUX DE P. DESPATI.

La perfection de la découverte d'un remède. GUÉRISSENT LES

Douleurs d'Estomac, Brûlures, Eczèmes, Froids coupés, Toux, Pains, Douleurs dans le dos et les côtés, Coliques, Diarrhée, Dysenterie, Hémorrhoides, Consomption

Pour toutes les personnes qui souffrent, toute nouvelle découverte dans le champ de la médecine, et tous progrès faits dans l'art de préparer des remèdes propres à l'humanité souffrante, doivent être regardés comme le plus grand événement, car une personne sans santé n'est presque rien dans le monde. Heureusement que de grandes découvertes ont été faites dans le cours du présent siècle, des remèdes très nouveaux et très précieux ont été mis au jour, par lesquels on peut plus certainement guérir les maladies.

Ces remèdes, qui sont préparés pour l'usage public, sont parvenus à un degré plus extraordinaire dans l'opinion du public que jamais auparavant; ces résultats, nous pouvons les attribuer à leur grande efficacité et aux faits nombreux qui ont fait voir, nous pouvons compter qu'ils nous fourniront dans un cas pressant un soulagement immédiat et enfin nous établiront la santé complétement.

Vous pouvez vous en assurer par les certificats et le-tessons.

Montréal, 11 mai 1875. Monsieur, Je ne saurais trop recommander les Amers de M. Despatis, véritablement "merveilleux". Les personnes incommodées de la dyspepsie trouveront dans les Amers Merveilleux de M. Pierre Despatis un remède aussi prompt qu'efficace. Chez moi, il a produit plus de bien que tout autre remède que j'ai essayé jusqu'ici. C'est donc avec la plus grande certitude de son efficacité et de son excellence que j'ose le recommander à toutes les personnes souffrant de débilité générale.

Je suis heureux, monsieur, d'avoir l'avantage de vous délivrer le présent certificat. J. T. DORAIS, Rue St. Urbain, 20.

LES AMERS DE M. DESPATI. Je, soussigné, certifie que depuis plusieurs années le souffrant de la dyspepsie, je n'ai pu me faire à manger, et que j'étais continuellement indisposé. Au printemps dernier j'ai eu de la peine à manger et à dormir, j'étais souffrant; voyant dans les journaux les annonces des Amers de M. Despatis, j'ai résolu d'en essayer, et après en avoir fait quelques bouteilles, je me trouve parfaitement bien, ma digestion se fait régulièrement et je n'éprouve plus aucune incommodité.

Je ne puis trop recommander les Amers de M. Despatis à ceux qui sont dyspeptiques. F. X. MONTMARQUET, Boulanger. Montréal, 15 juillet 1875.

LES AMERS DE DESPATI. Je, soussigné, certifie que j'étais atteinte de dyspepsie depuis longtemps, j'avais éprouvé beaucoup de médecins et pris quantité de remèdes, mais rien ne me faisait; j'étais devenue si fatiguée que je n'avais plus de force, et que je ne pouvais plus me lever et que mon état était devenu si grave que je me voyais abandonnée et que je n'avais plus de ressources. Un jour qu'il me venait à l'esprit de me procurer un remède pour me guérir, j'ai lu dans un journal que les Amers de M. Despatis étaient recommandés, et que j'en avais acheté quelques bouteilles, et à mesure que j'en prenais je sentais mon mal diminuer et mes forces revenir, et après en avoir pris douze bouteilles, je me trouvais parfaitement bien.

Je déclare le présent certificat que j'ai signé des Amers de M. Despatis je ne serais plus du monde. Dme. MENASIPPE LONGPRE, St. Jérôme, district de Terrebonne.

Je, soussigné, certifie que pendant neuf mois j'avais souffert de la dyspepsie, et que j'étais dans l'incapacité de travailler, par les douleurs auxquelles plusieurs docteurs avaient traité ces maux sans succès. Je me souviens, et j'ai pu le constater, que j'étais plus fatiguée que jamais, et que je ne pouvais plus me lever et que mon état était devenu si grave que je me voyais abandonnée et que je n'avais plus de ressources. Un jour qu'il me venait à l'esprit de me procurer un remède pour me guérir, j'ai lu dans un journal que les Amers de M. Despatis étaient recommandés, et que j'en avais acheté quelques bouteilles, et à mesure que j'en prenais je sentais mon mal diminuer et mes forces revenir, et après en avoir pris douze bouteilles, je me trouvais parfaitement bien.

Je déclare le présent certificat que j'ai signé des Amers de M. Despatis je ne serais plus du monde. Dme. MENASIPPE LONGPRE, St. Jérôme, district de Terrebonne.

EN VENTE AU No. 512, RUE ONTARIO et chez F. O. BEAULNES, No. 620, Rue St. Marie, Montréal.

AVIS DE DEMENAGEMENT.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA.

Les Bureaux de cette Compagnie seront déménagés le ou vers le 1er Juin prochain, dans la nouvelle Bâtisse de la COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, DU CANADA, No. 186 Rue St. Jacques.

EDWARD H. GOFF, Directeur-Gérant.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE NATIONALE, qui est maintenant à s'organiser, occupera les mêmes bureaux.

E. H. G.

LA BANQUE ST. JEAN-BAPTISTE.

Capital autorisé..... \$2,000,000. Capital émis..... 1,000,000.

R. A. H. HUBERT, Président du Bureau de Direction Provisoire.

Le Livre de Souscription au fonds social de cette Banque est actuellement ouvert dans l'ancienne Bâtisse de la Banque des Marchands, coin Nord-Ouest de la rue Notre Dame et de la Place d'Armes. Le montant souscrit s'élève déjà à \$500,000. Les personnes qui désirent faire un placement sûr et avantageux et travailler en même temps à l'accroissement du commerce et de l'industrie sont respectueusement priées de vouloir bien se hâter de souscrire afin de permettre à cette institution de commencer ses opérations sous le plus court délai.

J. B. LAFFLEUR, Secrétaire. Bureau ouvert de 9 heures a. m. à 4 heures p. m. Montréal, 1er Juin 1875.

CHAS. TOURVILLE & CIE Manufacture Fashionable de Chaussures

ETABLIE EN 1868 428 RUE Ste-Catherine MONTREAL

Ils ont obtenu les Premiers Prix, des Diplômes et des Médailles d'Argent aux Expositions Provinciales de 1865, 1868, 1870, et ils désirent attirer l'attention de leurs patrons sur le fait que leur magasin est maintenant transporté à l'adresse ci-dessus.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA

Capital..... \$1,000,000

BUREAU: No. 186, Rue St. Jacques, Montréal

PRÉSIDENT: Col. A. C. DELOTBINIÈRE HARWOOD, D. A. G.

VICE-PRÉSIDENT: Wm. ANGUS, Ecr.

DIRECTEUR GÉRANT ET SECRÉTAIRE: EDWARD H. GOFF, Ecr.

DIRECTEURS: Col. A. C. DELOTBINIÈRE HARWOOD, Montréal. Rév. P. LEBLANC, (Evêché), Montréal. A. DESJARDINS, Ecr., M. P., Montréal. Wm. ANGUS, Ecr., Montréal. Président, Comp. de papier du Canada. J. B. POUILLON, Ecr., N. P., Rivière du Loup. L. MOULIER, Ecr., M. P., St. Jean. Président de la Banque de St. Jean. G. BABY, Ecr., M. P., Joliette.

THOS. LOGAN, Ecr., Sherbrooke. EDWARD H. GOFF, Ecr., Montréal. ANTOINE DASSEREAU, Ecr., Montréal. Col. A. C. STEPHENSON, Montréal. T. H. MAHONY, Ecr., Québec. L. B. A. CHARLENOY, Ecr., Laprairie. Chs. FRS. FAUCHAUD, Ecr., M. D., Varennes. L. H. BLAIS, Ecr., Montmagny.

Cette Compagnie est organisée pour le but exprès d'assurer les propriétés des Cultivateurs et les résidences privées, et les Directeurs sont décidés à limiter strictement ses opérations à cette branche d'affaires, évitant ainsi les lourdes pertes des grands incendies et les risques hasardeux.

Un arrangement donne à la Compagnie le bénéfice du renouvellement des polices et d'affaires ici pour le compte de la Compagnie Agricole de Watertown, N.-Y., ce que met du même coup la Compagnie en possession d'un fond considérable très-avantageux.

Les Actionnaires, à l'assemblée générale tenue hier aux Bureaux de la Compagnie, ont décidé d'élever le fonds-capital à \$1,000,000; les Livres du Fonds seront ouverts au Bureau de la Compagnie, pendant les soixante jours prochains (à moins qu'ils ne soient fermés par le Comité Exécutif) pour la souscription de l'augmentation du Fonds-Capital. Les Capitalistes et autres désirant faire un placement sûr sont respectueusement invités à se présenter au Bureau de la Compagnie pour s'assurer des avantages offerts.

Montréal, 17 mars 1874. ds-35

"COMPAGNIE D'ASSURANCE NATIONALE"

(INCORPORÉE PAR ACTE SPÉCIAL DU GOUVERNEMENT.)

CAPITAL..... \$2,000,000

AVEC POUVOIR D'AUGMENTER JUSQU'A \$5,000,000.

ACTIONS: \$100 CHAQUE.

BUREAU PRINCIPAL..... MONTREAL

DIRECTEURS PROVISOIRES:

HON. M. H. COCHRANE, Sénateur. Wm. ANGUS, Ecr., (Président de la Compagnie de Papier du Canada.) EDWARD H. GOFF, (Directeur Gérant de la Compagnie d'Assurance Agricole du Canada.) ALPH. DESJARDINS, M.P. THS. E. FOSTER, (Directeur-Gérant de la "Traveler's Insurance Co.")

A. W. OGILVIE, Ecr., Directeur de la Banque d'Echange du Canada.) Lt. Col. A. C. D'EL HARWOOD, D.A.G. (Président de Cie. d'Agriculture du Canada.) P. D. BROWN, Ecr., (Banquier.) Lt. Col. A. A. STEVENSON, J. CASSIE, HATTON, Ecr., (Avocat.)

BANQUIERS: BANQUE D'ECHANGE DU CANADA PROSPECTUS.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE NATIONALE de Montréal a été incorporée en vertu d'un acte passé à la dernière session du Parlement de la Puissance dans le but de s'occuper des affaires d'assurance.

Les fondateurs pensent qu'il y a place pour de nouvelles compagnies d'assurance canadiennes et que non seulement leur organisation fournira de nouvelles facilités, mais encore remplira un but patriotique en créant des institutions locales, qui retiendront dans le pays les capitaux si nécessaires à son développement.

Il n'y a présentement presque toutes les affaires d'assurance au Canada, soit contre le feu, soit sur la vie, soit de toutes sortes de compagnies étrangères. Il y a maintenant assez de capital dans le pays, et les Canadiens comprennent d'une façon suffisante que leur orgueil national et leur intérêt commercial les poussent à favoriser les compagnies canadiennes.

Le fonds capital de la NATIONALE est de \$2,000,000 (avec pouvoir de porter son stock jusqu'à \$5,000,000), et les actions de \$100 chaque, sont au nombre de 20,000. On demande un moment de la souscription, ce qui assurera \$250,000 à la Compagnie, somme bien suffisante pour commencer sagement les affaires. Le reste du capital sera requis sur la demande des Directeurs, mais on suppose qu'il ne sera pas nécessaire de faire de nouveau appel.

Le Secrétaire dont la Compagnie s'est assurée les services est un homme qui a acquis une expérience sérieuse des affaires dans les compagnies américaines.

On recueille maintenant des souscriptions dans toute l'étendue de la Puissance, et ses fondateurs ont vu avec plaisir que les affaires de la Compagnie prospèrent.

Les Livres d'Actions sont ouverts au Bureau du soussigné, No. 215, Rue ST. JACQUES, où on pourra obtenir toutes les informations nécessaires.

EDWARD H. GOFF, Administrateur pro tem. Montréal, 11 Avril 1874

42-am

**STADACONA ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE**

Est prête à recevoir des RISQUES contre l'incendie à des conditions exceptionnelles. Les Pertes, quand elles ont lieu, sont payées sans délai.

C. O. PERRAULT, Océan pour le District de Montréal.

BUREAU: 13, PLACE D'ARMES, MONTREAL

Montréal, 13 Janvier 1875.

# AVRIL 5.

Ne retardez pas d'acheter un BON de la COMPAGNIE D'EXPOSITION INDUS-TRIELLE.

Ne la comparez pas à une loterie, rappelez-vous que le capital est toujours assuré. Tout BON acheté avant le 5 Avril participe au tirage de la quatrième série qui aura lieu publiquement dans la ville de New-York le 5 Avril 1875.

## LES BONS SONT DE \$20 CHAQUE.

Cet emprunt est effectué sur un nouveau plan il est autorisé par un Acte de la Législature de l'Etat de New-York.

## CAPITAL DU PREMIUM \$100,000

On enverra gratis à ceux qui en feront la demande des circulaires donnant des explications complètes.

Pour Bons et pour toutes informations s'adresser sans délai à

## MORGENTHAU, BRUNO & CO.,

Agents. 23, Park Row, New-York

Envois par lettres de change sur les Banques de New-York, lettres enregistrées ou bon sur la poste.

Montréal, 30 Mars, 1875. 38

## CARTE.

Côte St. Paul.  
Paroisse de Lachine, P. Q. Avril 1875.  
A. EDWARD H. GOFF, Eer.  
Gérant, etc., Cie. d'Ass. Agricole du Canada,  
240, Rue St. Jacques, Montréal.

Cher Monsieur,  
Permettez-moi de vous remercier de la promptitude avec laquelle vous avez effectué le règlement des pertes que j'ai subies, Samedi, le 3 courant, par l'incendie de ma grange, dans lequel j'ai perdu sept vaches, des voitures, des instruments de culture, et une grande quantité de foin et de grains assurés dans votre compagnie.

Je suis également heureux de vous apprendre que William Stewart qui se trouvait à mon service, et qui a mis le feu à la grange, n'est pas à la suite de cet incendie, et que j'ai été indemnisé de ce qui m'a été enlevé. C'est avec plaisir que je recommande votre Compagnie d'Assurance aux cultivateurs de la Péninsule et j'invite chaudement mes amis à examiner les avantages spéciaux qu'offre cette Compagnie.

Souhaitant à votre Compagnie tout le succès possible.

J'ai l'honneur d'être, votre respectueux,  
JOSEPH TINNING.

Montréal, 14 avril 1875. 42

## Guérisson du Ver Solitaire.

Au Dr. Chas. Worms.  
MONSIEUR,  
Je vous suis très reconnaissant de m'avoir donné et fait connaître la précieuse médecine dont j'ai fait usage, ces jours derniers, contre le ver solitaire qui me rendait très malade.

Depuis très longtemps je souffrais et dépérissais à vue d'œil, sans me procurer aucun soulagement des différents remèdes que l'on m'avait conseillé.

Après avoir fait usage d'une seule de vos Poudres je puis certifier que j'ai été débarrassé complètement du Ver Solitaire.

Je vous remercie donc beaucoup, espérant que ce certificat pourra servir au soulagement d'un grand nombre de personnes qui souffrent de la même maladie.

Je suis,  
Monsieur  
Votre très humble serviteur,  
THOMAS DESNOYERS.  
Du Département des Postes, à Montréal.  
Montréal, 15 Fev. 1875

## AUX IMPRIMEURS ET MARCHANDS DE MUSIQUE

3 Paires de Casses de musique nonpareil A VENDRE A CE BUREAU A DES CONDITIONS TRES LIBERALES.

S'adresser à  
**A. OUMET, Eer.**  
Bureau du Franc-Parleur, 22 rue St. Gabriel, Montréal

## LIGNE DE CHEMIN DE FER

### MONTREAL et BOSTON

LA LIGNE LA PLUS COURTE  
EST PAR LA VOIE FERRÉE

### Du Vermont Central

ARRANGEMENT D'ÉTÉ COMMENÇANT LE 25 MAI 1874.

EXPRESS DU JOUR laissant Montréal à 9.15 h. am., et arrivant à Boston, via Lowell, à 10.00 p.m.

Train pour Waterloo laissant Montréal à 3.15 p.m.

EXPRESS DE NUIT laissant Montréal à 3.45 p.m., pour Boston, via Lowell, Lawrence ou Fitchburg; pour New York, via Springfield ou Troy, arrivant à Boston à 8.40 a.m., et à New-York à 12.30 p.m.

### TRAINS ALLANT AU NORD ET A L'OUEST.

EXPRESS DU JOUR laissant Boston, via Lowell, à 8.30 a.m., Troy à 7.30 a.m., arrivant à Montréal à 9.15 p.m.

EXPRESS DE NUIT laissant Boston à 6.00 p.m., via Lowell et New-York, à 3.00 p.m., via Springfield, arrivant à Montréal à 9.30 a.m.

Des Chars-Dortoirs Pullman font partie des Trains de nuit voyageant entre Montréal et Boston, Montréal et Springfield, et des Chars-Dortoirs Wagner pour le trajet de St. Albans et Troy.

Des Chars-Salons Pullman font partie des Trains Express entre Montréal et Boston.

Pour les conditions de vente des Billets et de FREIGHT, adressez au Bureau du Chemin de Fer Vermont Central, 30 Rue St. Jacques.

J. W. HOBART,  
Surintendant Général.

Choisy, 24 nov. 1874.  
Paroisse St. Laurent,  
E. H. Goff, ouvrier, directeur-gérant.

Société d'Assurance Agricole Canadienne.

Cher Monsieur,  
J'ai le plus grand plaisir à reconnaître la célérité avec laquelle vous avez réglé et payé les pertes que j'ai subies par le feu, de quelques-unes de mes bâtisses sur ma terre de Choisy, à St. Laurent. Le tout a été terminé trois jours après avis donné de l'accident.

Je ne puis que me féliciter de me être assuré à une Compagnie aussi recommandable sous tous les rapports.

Veillez me croire  
Votre etc., e.c., etc.,  
J. C. BRUNEAU.

## L'ÉPUISEMENT et la défaillance des forces

ou corps sont, d'ordinaire, une conséquence naturelle d'un excès de travail qui ne laisse point de repos à l'esprit. On doit toujours veiller à ce que le corps ou l'esprit ait quelques instants de repos lorsque l'un ou l'autre s'est livré à un travail fatigant. Ainsi, si on néglige de réparer les épuisements du cerveau ou de quel qu'autre organe nerveux, on peut considérer l'extinction prématurée de la vie, comme étant le résultat de cet épuisement. Les ingrédients qui entrent dans la composition du Sirop d'Hyposphites de Fellows sont propre à purifier le sang, à donner de la vigueur aux muscles, et en conséquence, ce Sirop aura pour effet non seulement d'empêcher l'épuisement, mais aussi de faire reprendre à la constitution tout ce qu'elle aura perdu de force.

## MARCSSE BEAUDRY HORLOGER

ORFÈVRE ET BIJOUTIER  
44, COTE ST. LAMBERT,  
MONTREAL

M. Marcisse Beaudry offre ses remerciements les plus sincères à ceux qui ont bien voulu jusqu'à ce jour lui offrir leur patronage.

Il annonce avec plaisir à ses amis et au public que ses opérations lui ont permis d'augmenter et de varier l'assortiment de ses bijoux et de ses pierres précieuses.

Ses diamants sont de la plus belle eau et le fini artistique avec lequel ils sont enchâssés, témoigne hautement de son habileté et de celle de ses ouvriers. Toutes les variétés des pierres précieuses en usage pour les bagues, sont dans ses vitrines où les connaisseurs auront l'avantage de faire leur choix.

M. Beaudry se charge comme par le passé de la confection de toute espèce de bijoux et il en fournit les matériaux et la main-d'œuvre à des prix défiant toute compétition.

Au nombre de ses spécialités, M. Beaudry entreprend la réparation des ornements d'Eglise, et il invite tout particulièrement les membres du clergé de cette Province à venir visiter son établissement.

Préparations faites aux montres des membres du clergé à 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs.

Tout article sortant de son atelier est garanti.

## ANNONCES

### LA COMPAGNIE D'ASSURANCE

## "LA CITOYENNE" DU CANADA

Incorporée par un Acte spécial du Parlement et pleinement autorisée d'après les dispositions de l'Acte des Assurances.

Sous le patronage de  
**S. G. Mgr. BOURGET, Ev. de Montréal**

### BUREAU CENTRAL

175, RUE ST. JACQUES  
MONTREAL

### SIR HUGH ALLAN, Président.

Les personnes désirant assurer leur vie sont priées d'une manière toute spéciale d'examiner d'abord le prospectus de cette

### Compagnie Canadienne Populaire

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les Agents de la Compagnie et de

**EDWARD STARK,**  
Gérant du Département de la Vie.

### 7 Janv fm-12

## LAVEZ VOTRE LINGE

Sans y toucher!!!  
LA LAVEUSE A VAPEUR  
"NON-PAREILLE."  
Patentée le 17 Avril 1874,

Produit seule ce merveilleux résultat!

Vous n'avez qu'à jeter votre linge dans la machine et il en sort parfaitement net sans que vous y touchiez. Le certificat ci-dessous des dames qui se sont procuré cette laveuse atteste son efficacité.

« Nous, soussignées, certifions avec plaisir que nous avons fait l'essai régulier de la laveuse à vapeur "Non-Pareille" et que nous avons trouvé son opération satisfaisante sous tous les rapports. Le linge est parfaitement nettoyé en deux opérations sans aucun effort physique, et on peut en laver quatre fois plus dans le même temps que par les moyens usuels.

Nous recommandons cette utile machine à tous ceux qui veulent épargner leur travail et leur temps, le travail ordinaire d'une journée pouvant se faire en deux heures au plus avec cette machine.

Mme. J. B. MATHIEU, 27 St. Georges.  
" JENNIE LAPLAME, 10 St. Elizabeth.  
" H. LONGPRÉ, 10 St. Elizabeth.  
" F. DESORMEAUX, Vill. St. J. Bapt.  
" ALEX PHILION, Place Jacq.-Cartier  
" EUGÈNE SÉNÉCAL, 11 St. Dominique  
" H. COURELLES, 119 St. Catherine.  
" CHS. GAREAU, rue St. Joseph.

Prix: —\$6; avec robinet, \$6.25; avec fond en cuivre, \$7.

J. B. CAMYRE, agent.  
Bureau: —223, RUE NOTRE-DAME, au-dessus de MM. Dufresne et McGarity.

Montréal, 22 Sept. 1874. cm-87

## Café-Antidote Naturel

(Patenté le 5 Dec. 1871)  
Manufacturé à Worcester par le

## DR. E. D. SAINT CYR

Ce Café-Antidote est un véritable agent préventif contre les Émoussonnements Musculaires, les Maladies Épidémiques et Putrides, telles que la Choléra et la Variole, la Fièvre-Jaune, la Fièvre-Tremblante, les différentes affections Typhoïdes malingnes, etc., etc.

La propriété la plus importante du Café-Antidote comme agent thérapeutique et préventif est l'influence qu'il exerce sur certains phénomènes de Catalyse, ceux de fermentation, de putréfaction. Il possède une action neutralisante contre les virus, les miasmes et autres poisons répandus dans l'atmosphère. Il a une influence destructive sur les animaux microscopiques. C'est un puissant antiseptique et préservatif contre l'infection purulente qu'il prévient ou la fermentation putride qu'il arrête. Il manifeste cette propriété envers les solides et les humeurs de l'organisme animal, en présence de l'air. Si on combine chimiquement aux matières animales (chair, sang, albumine, etc.), sans altérer sensiblement leurs formes, il fluidifie les liquides animaux et le sang en particulier. Il empêche l'infection purulente ou s'oppose à l'absorption des matières putrides et il agit d'une manière directe, instantanée, non-seulement sur les tissus malades, mais sur les humeurs elles-mêmes. En se combinant chimiquement à ses humeurs, il fait obstacle dans le poumon, à l'action malfaisante de l'air, et détruit le principe putride pour ainsi dire sur place.

Ce Café-Antidote, qui peut avantageusement être employé dans la famille, est un spécifique doux et un résolvant puissant. Il améliore l'appétit, fortifie les organes digestifs, et en bannissant la lassitude et la mélancolie, il fait du travail un plaisir au lieu d'une peine. C'est un excellent remède pour les fraîcheurs de poitrine et d'intestins. Il est d'un grand secours aux personnes souffrant de la dyspepsie, de la constipation, d'obstruction dans les intestins ou de gonflement de sang à la tête. Il rafraîchit et refait le sang. Son efficacité est reconnue par la Scrofule, le Catarrhe et le Rhumatisme Chronique, et on peut s'en servir simultanément avec des remèdes populaires, tels que le *Whey-Cure*, etc.

L'effet du Café-Antidote est doux et graduel, et ne nécessite ni diète particulière ni la moindre interruption des occupations habituelles. Comme Préventif et Thérapeutique, un verre à vin deux ou trois fois par jour.

S. B. Desjardins, G. Y.

## EN VENTE CHEZ

## PAYETTE & FILTEAU

250, Rue St. Paul, Montréal.  
Montréal, 8 Janvier 1875.

## FERRONNERIES

### POELES!

### FERRONNERIES!! FERBLANTERIES!!!

### CORNICHES ET ORNEMENTS DE RIDEAUX

L. J. A. SURVEYER  
MARCHAND DE

### FERRONNERIES ET FABRICANT DE FERBLANTERIES

EN GROS ET EN DETAIL  
**No 254 RUE CRAIG**

ENSEIGNE DU CADENAS D'OR  
MONTREAL.

M. L. J. A. SURVEYER a le plaisir d'annoncer à ses pratiques et au public en général qu'il tiendra toujours, comme par le passé, le meilleur assortiment de Poèles de Cuisine et de passage, au nombre desquels se trouve le meilleur Poêle à Charbon de Passage, dit:

### AMERICAN BASE BURNER

Manufacturé par Turnbull & Cie.  
C'est le plus parfait que l'on connaisse.  
M. L. J. A. S. attire aussi l'attention sur un grand assortiment de

### CORNICHES ET ORNEMENTS DE RIDEAUX.

Dont les patrons défient toute compétition.

Son département de la Ferblanterie ne l'a pas et il n'en désire. Ses ouvriers sont des plus habiles et les matériaux de la meilleure qualité.

On trouvera toujours chez lui le meilleur assortiment de

### POELES, FERRONNERIES, FERBLANTERIES, COUPELLETES, COUCHETTES EN FER, Etc., etc., etc.

Rendez visite à  
**L. J. A. SURVEYER,**  
No. 254 Rue Craig  
MONTREAL.

1er Novembre, 1873. an-1

## MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES

### H. BELIVEAU

IMPORTATEUR DE

### FERRONNERIES ET FABRICANT DE FERBLANTERIES

A l'enseigne de l'Égouline et du Cadenas

**193 et 195 Rue St. Paul**  
MONTREAL

M. H. B. tient toujours un assortiment complet de

### HUILLE, TERREBENTINE, PEINTURES, MASTIC, VERNIS, ETC., ETC.

## Poeles de toutes sortes

TELS QUE  
POELES DOUBLES, à bois, à un ou deux fourneaux,  
POELES DE CUISINE, à charbon et à bois.

Il pourra toujours disposer de tous les poèles dont les noms suivent et joints à justes titres, de la plus grande renommée, tant sous le rapport de la commodité, que sous celui de l'économie et de l'économie.

LE MORNING GLOVE, avec une aménagement définitif sur ceux qui ont été vendus d'un dernier.

L'ORIENTAL, de  
LE PROTECTOR GLOBE STOVE  
LE MAMMOTH HEATHER,  
LE PRINCE ROYAL, sans aucun doute le meilleur poêle à Charbon de Cuisine qui soit sur le marché.

LE NEW ERA, Poêle à Charbon à bon marché,  
L'EXCELSIOR,  
LE PRINCE OF WALES, Poêle double, et un assortiment considérable de Poèles de Cuisine et de Po. les sonoris, spécialement adaptés aux besoins de ce marché.

Le Département de la Fabrication des articles sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa disposition les meilleurs ouvriers. Les articles de commerce mis en vente dans son magasin seront

### DE LA MEILLEURE QUALITÉ,

d'une grande variété et présenteront les patrons les plus nouveaux.

Les ordres pour lectures ou pour réparations des poèles seront promptement exécutés à des

### PRIX EXTREMEMENT MODÉRÉS

Les ordres pourront être envoyés à son magasin,

**No. 193 ET 195 RUE ST. PAUL,**  
MONTREAL.

1er Novembre, 1873. an-1er

## AUX ENTREPRENEURS AUX ARCHITECTES ET AUX PROPRIETAIRES!

### PIERRE DE TOUTE ESPECE A BON MARCHÉ!

Mr. Pierre Picotte offre en vente, au Village St. Martin, toute espèce de PIERRE DE TAILLE, PIERRE A MAÇONNER, PIERRE A CHAUFF, à 60 p. 100 meilleur marché que partout ailleurs, à des conditions très libérales.

C'est une excellente occasion, pour tous ceux qui veulent se bâtir, de se procurer de la pierre à bon marché.

**PIERRE PICOTTE,**  
Propriétaire de Carrières.

## ANNONCES NOUVELLES.



## Etablissement Canadien DE MEUBLES DE Menage

(fondée en 1854)  
**449, RUE NOTRE-DAME**  
MONTREAL.

Entre les Rues St. Pierre et McGill

On trouvera dans les vastes entrepôts de cette maison, l'un des assortiments des plus variés et des plus considérables de la Péninsule.

Le soin qu'on a mis dans la réputation qu'il a justement acquise dans cette branche de commerce, espère le relever davantage par les articles qu'il vient d'importer pour faire rivaliser son établissement avec les plus célèbres du Canada.

Sa collection de

### MEUBLES EN PALISSANDRE ECT. ETC., ETC.

MEUBLES EN ACAJOU  
MEUBLES EN BOIS DE ROSE  
MEUBLES EN NOYER NOIR  
MEUBLES EN ERABLE PIQUEE  
MEUBLES EN ERABLE ONDÉE

Est des plus riches, et ne saurait être surpassée par le fini dans l'exécution et la modicité des prix.

M. C. E. PARISEAU fabrique à ordre toute espèce de Meubles dans les derniers goûts et suivant tous les styles.

Il attire tout spécialement l'attention des maisons d'éducation, Collèges, Couvents, Maisons religieuses, des Messieurs du Clergé, des professions libérales, etc., sur les avantages qu'ils pourront trouver comme par le passé, en patronant son établissement.

Une visite est respectueusement sollicitée.

**C. E. PARISEAU**  
449, Rue Notre-Dame,  
Entre les Rues St. Pierre et McGill  
MONTREAL.

## Adolphe Belanger MEUBLIER

No 276, Rue Notre-Dame  
MONTREAL.

M. A. BELANGER, tout en remerciant ses pratiques et le public en général, du généreux encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, les informe respectueusement qu'il continuera comme par le passé à tenir un assortiment considérable de meubles, tels que:

### Meubles en Palissandre, Meubles en Noyer Noir, Garnitures de Salon, Garnitures de Salle à Diner, Garnitures de Chambres à Coucher, Etc., Etc., Etc.

Rien de ce qui peut donner à cet Etablissement les avantages dont il est susceptible ne sera négligé, et il espère que le succès passé justifiera le succès à venir de cette Maison si avantageusement connue.

Cette ancienne Maison sollicite de nouveau l'encouragement du public, qu'elle cherchera toujours à satisfaire par le goût et le fini dans le travail et l'exactitude dans l'exécution.

Les Maisons d'Education, Collèges, Couvents et Maisons Religieuses ont l'avantage de trouver dans cet Etablissement, tous les Ameublements dont ils peuvent avoir besoin à des prix modérés. Il en est de même de Messieurs les curés, dont le patronage est respectueusement sollicité.

De plus, les articles vendus sont garantis de la qualité et de la nature indiquées à l'acheteur.

Messieurs les Hommes de Profession, Hommes d'affaires, etc., trouveront aussi à cet Etablissement des Ameublements de Bureau, d'Etudes, de Librairie, etc., tels que Bureaux avec Casiers, Tables pour Ecrite, Bibliothèques, Fauteuils en Jone, etc., etc.

Une VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLICITEE.

## PUBLICATIONS.

### "Le Franc-Parleur"

ETABLISSEMENT D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICATIONS THEOLOGIQUES, PHILOSOPHIQUES, ETC., ETC.

Taux d'abonnement au journal:

Canada ... \$3.00 par année (Payable d'avance)  
Etats-Unis (en or) ... \$3.50 " (Payable d'avance)

Par numéro, ... 3 centimes.

L'abonnement sera de six mois ou d'un an.

L'Édition paraît le MARDI et le VENDREDI.

Les frais de poste que les abonnés ont à payer à leurs bureaux de postes respectifs sont de cinq centimes par trois mois en Canada, et aux Etats-Unis ces frais de postes sont payable d'avance.

### Tarif des annonces:

Pour une annonce ordinaire de Naissance, de Mariage ou de Décès, 50 centimes; gratis pour nos abonnés; pourvu que dans les deux cas elle ne contienne pas plus de 15 mots. Informations, avis, etc. publiés dans le corps du Journal par la matière courante, 2 centimes par mot pour chaque insertion; 10 centimes par mot pour les nécrologes. Et pour toute annonce concernant le commerce, 8 centimes la ligne pour la première insertion, et 2 centimes la ligne pour chaque insertion subséquente.

Les annonces doivent être envoyées avant le Lundi et le Jeudi soir.

Toute annonce envoyée sans mentionner le nombre d'insertions voulu, sera publiée jusqu'à avis contraire.

Une remise libérale est accordée pour des annonces à long terme.

Il ne sera tenu aucun compte des écrits anonymes. Les manuscrits non insérés sont détruits.

## BUREAU DU "FRANC-PARLEUR"

22, Rue St. Gabriel, Montréal.

On exécute à ce bureau les Impressions de toutes sortes en Français et en Anglais, tels que

PLACARDS, FACTUMS, LIVRES, CIRCULAIRES, CARTES DE VISITES, ETC., ETC.

A UN PRIX EXTREMEMENT REDUIT.

Les Lettres Funéraires reçoivent toute notre attention et la plus grande ponctualité, au plus bas prix.